

LA CROIX

lundi 4 juin 2018 — Quotidien n° 41116 — 1,90 €

Monde

Espagne, après Mariano Rajoy, le pari périlleux de Pedro Sanchez *P. 6-7*

Entretien exclusif

Muriel Pénicaud présente son programme « 100% inclusion » *P. 17-18*

Économie & entreprises

L'argent des immigrés, une manne convoitée

Cahier central

éditorial

Jean-Christophe Ploquin

Un bras de fer inutile

Donald Trump a décidé de taxer l'acier européen *P. 4*

Donald Trump vient d'enfoncer un coin dans la relation transatlantique.

Depuis vendredi, son administration impose des taxes à hauteur de 25 % sur les importations d'acier européen et de 10 % sur celles d'aluminium. Il espère ainsi soutenir l'industrie sidérurgique de son pays et sauvegarder l'emploi dans des États politiquement sensibles. Il se présente d'ailleurs comme le président qui résorbera le déficit commercial abyssal que son pays enregistre auprès de certains de ses grands partenaires - Chine, Allemagne, Mexique...

L'Amérique a « été arnaquée par les autres depuis des années », a-t-il encore fulminé samedi. Problème : en seize mois, il n'a pas encore réussi à inverser la tendance.

Les Européens ont répondu jusqu'ici de manière prudente, d'autant que l'impact des mesures sur l'acier et l'aluminium reste, globalement, assez faible. Des représailles commerciales sont prévues, calibrées de façon à être proportionnelles au préjudice subi. Une plainte a été déposée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), procédure qui prendra de longs mois. À Bruxelles, Berlin et Paris, l'objectif est d'éviter une escalade, alors que Donald Trump semble vouloir s'attaquer prochainement au commerce des automobiles, ce qui aurait des conséquences beaucoup plus graves.

Cette retenue est justifiée. Pour les Européens, l'enjeu de long terme est de défendre un système international fondé sur la négociation. Les États-Unis restent en outre leur principal allié en matière de sécurité. Pris à revers par Donald Trump, qui défend une approche économique souverainiste et une stratégie diplomatique unilatéraliste, ils doivent toutefois affirmer leurs intérêts avec fermeté. Ils auront l'occasion de tester leur détermination dès cette fin de semaine, lors du sommet du G7 au Canada.

Eglise, en finir avec les abus sexuels

Le pape François dénonce le cléricalisme comme l'une des causes du silence trop fréquent de l'Église sur les scandales d'abus sexuels

P. 2-3



Le pape, en avril 2017. Fabio Pignata/CP/Ciric

Annexes légales p. 12
135^e année - ISSN 0242-6056 - Imprimé en France - Belgique : 2 € ; Canada : 5,90 \$;
Espagne : 2,40 € ; Grèce : 2,40 € ; Italie : 2,70 € ; Luxembourg : 2 € ; Maroc : 29 MAD ;
Portugal (Cont.) : 2,40 € ; Suisse : 3,70 CHF ; Zone CFA : 1.900 CFA ; DOM : 2,60 €



M 00140 - 604 - F - 1,90 €

Alors que le pape a reçu ce week-end cinq prêtres chiliens victimes d'abus, le réseau international de victimes dans l'Église tient sa première rencontre à partir d'aujourd'hui à Genève.

La révélation de nombreux scandales fait ressortir la nécessité d'un changement radical de culture dans l'Église.

Pour le frère Michael Davide, ce changement passe par la levée de certains tabous sur la sexualité.

Abus sexuels dans l'Église, et maintenant ?

— Le pape a adressé jeudi une lettre aux catholiques chiliens pour leur demander de prendre part à la réforme de leur Église, ruinée par les scandales d'abus.

— Plus largement, François veut mettre fin au cléricalisme qu'il identifie comme le terreau d'une culture de l'abus.

— Le cas chilien va-t-il faire jurisprudence ?

L'Église chilienne est très particulière. Façonnée dans les années 1980 et 1990 par le cardinal Angelo Sodano, nonce au Chili puis secrétaire d'État de Jean-Paul II, elle est devenue le modèle de la reprise en main romaine en Amérique latine à la fin du XX^e siècle. Des mouvements puissants s'y sont implantés, promouvant une Église « d'élite » face à ce qui était perçu comme des « dérives ». Le résultat en aura été un cléricalisme poussé à l'extrême, au point que les évêques chiliens n'ont pas craint de dissimuler au pape les abus qu'ils couvraient (lire La Croix du 1^{er} juin).

Toutefois, pour José Andrés Murillo (1), l'une des victimes et l'un des organisateurs de la première rencontre de l'ECA (Ending Clerical Abuse), le réseau international des associations de victimes d'abus dans l'Église, qui se tient à partir d'aujourd'hui à Genève, « le Chili n'est pas un cas isolé ». « Il est au contraire assez emblématique de ce qui se répète dans de nombreux pays, notamment là où les prêtres ont beaucoup de pouvoir

et où il ne se passe rien en apparence », affirme-t-il.

Spécialisé dans le traitement des abus sexuels, le père Stéphane Joulain, Père Blanc et psychothérapeute, ne croit pas que le cas chilien entraînera d'autres évêques à démissionner. « Tous ceux qui l'ont fait jusqu'ici l'ont fait sous la pression médiatique et non d'eux-mêmes... » En revanche, « l'affaire chilienne a instauré un doute raisonnable, on a vu que des évêques pouvaient mentir, détruire des documents, ajoute-t-il. Elle a poussé le pape à leur demander des comptes. Les évêques ne sont plus intouchables ».

« Il s'agit de repenser le pouvoir des communautés chrétiennes et de la femme dans l'Église. »

Concrètement, il faut encore attendre de voir ce que le pape fera des démissions que lui ont remises les évêques chiliens – sachant que, dans l'esprit de François, les sanctions prises dans l'Église ne les dédouanent pas de leurs responsabilités devant la justice civile.

Plus largement, tout évêque aujourd'hui est susceptible d'être sanctionné pour avoir couvert des abus, en vertu du motu proprio de 2016 *Comme une mère aimante*. « Pendant longtemps, le droit canonique n'avait même pas prévu la révocation des évêques, au contraire des curés », relève Mgr Patrick Valdrini, professeur de droit canonique à l'Université pontificale du Latran. Une la-

cune aujourd'hui comblée par ce texte. « Mais si le principe de cette révocation est désormais acquis, la procédure elle-même reste floue. »

— Pourquoi le pape dénonce-t-il le cléricalisme, terreau d'une « culture de l'abus » ?

La lettre envoyée jeudi par François aux catholiques chiliens est une longue dénonciation d'un cléricalisme qu'il a identifié comme étant à l'origine d'une « culture de l'abus » et du « système de couverture qui lui permet de se perpétuer ». Une situation qui a pris forme, explique le pape, « chaque fois que nous essayons de supplanter, de réduire au silence, d'ignorer ou de réduire à de petites élites le peuple de Dieu ».

D'où son « appel au peuple » pour contribuer à l'établissement d'une nouvelle culture dans l'Église. Au-delà de la « tolérance zéro » prônée par Benoît XVI, dont il voit bien qu'elle est nécessaire, François propose de passer au « plus jamais ». Cela « nécessite de travailler avec tous pour générer une culture de la protection qui imprègne nos manières d'être en relation, de prier, de penser (...) ainsi que notre relation avec le pouvoir et l'argent », explique-t-il.

« C'est en Église, avec tous les laïcs acteurs en pastorale, que nous devons travailler à cela, et pas seulement avec les prêtres », appuie Mgr Luc Crepy, évêque du Puy, chargé de ces questions en France.

Faire preuve de transparence et rendre des comptes sont les deux



repères

Ce que demandent les victimes chiliennes au pape

Juan Carlos Cruz, James Hamilton et José Andrés Murillo, trois victimes reçues par le pape mi-mai au Vatican, vont lui adresser dans les prochains jours une lettre qui reprend les mesures concrètes évoquées avec lui et son entourage pour lutter contre les abus sexuels et travailler à un changement de culture dans l'Église.

Ils demandent notamment : – que la couverture des abus

sexuels sur mineurs figure, au même titre que ces abus, parmi les delicta graviora, les délits que l'Église considère comme les plus graves ;

– que la prescription soit levée d'office et non au cas par cas pour les abus sur mineurs ;
– qu'il soit obligatoire pour tous les évêques et supérieurs, quel que soit le pays, de signaler les cas d'abus sexuels aux autorités civiles de leur pays.

Ils insistent aussi sur une nécessaire réparation dans de nombreux domaines de la vie des victimes, fortement impactés par ces abus : psychique (thérapie longue), matériel et économique, spirituel...

clés d'une prévention efficace, ne cesse de rappeler le père Joulain. Cela passe, à ses yeux, par une commission indépendante chargée, dans chaque diocèse, d'évaluer les dossiers que lui présente l'évêque, afin qu'il ne soit « pas seul à les gérer ».

Cela passe aussi, comme aux États-Unis, par un rapport annuel dans lequel les évêques rendraient publique leur gestion de ces dossiers. « Malheureusement, certains voient encore cela comme une "dictature de la transparence", là où il s'agit simplement de ●●●

Trois victimes d'abus sexuels au Chili, (de g. à dr., Juan Carlos Cruz, James Hamilton et José Andrés Murillo), lors d'une conférence de presse le 2 mai à Rome, quelques jours avant d'être reçus par le pape. Angelo Carconi/EPA/MaxPPP



●●● rendre des comptes au peuple de Dieu », souligne le père Joulain.

Changer le cléricalisme qui a conduit à ces abus suppose aussi que la théologie s'empare de ces questions. « En partant impérativement de la parole des principaux intéressés, les victimes, et avec elles, poursuit le père Joulain. Or, l'attitude catholique, c'est de dire : donnez-nous vos questions, voici nos réponses. Ne pourrait-on au contraire confronter nos questions et chercher ensemble les réponses ? » Sur ce point, une réflexion est en cours pour créer un groupe de recherche avec théologiens, laïcs, religieux, victimes d'abus, « hors champ épiscopal ».

Pour le pape, il faut aussi aller jusqu'à revoir la manière de vivre l'autorité et les divergences d'opinion dans l'Église. « Il est urgent de créer des espaces dans lesquels la culture de l'abus et de la couverture n'est pas le schéma dominant, où une attitude critique et interrogative n'est pas confondue avec la trahison », explique-t-il aux catholiques chiliens.

« Il s'agit de repenser le pouvoir des communautés chrétiennes et de la femme dans l'Église », ajoute José Andrés Murillo. La femme

comme un contre-pouvoir ou plutôt comme faisant partie du pouvoir et pas comme complémentaire... Cela peut aider à changer assez vite les dynamiques de pouvoir abusif. » Dans une lettre qu'il remettra dans quelques jours au pape, il insiste sur des changements également sur le plan canonique et sur une nécessaire réparation pour les victimes.

Quels sont les enjeux pour le pape ?

L'affaire chilienne a mis en évidence la complexité des obstacles auxquels François se heurte dans sa réforme de l'Église, dont la décentralisation est une pierre de touche. Or, la question des abus révèle une certaine incapacité des évêques à vivre efficacement cette décentralisation.

La mise en pratique de Vatican II « a ouvert la porte à un style de gouvernement très personnel de l'évêque, explique Mgr Valdrini. En mettant la plénitude du sacrement de l'ordre comme source de son pouvoir, le Concile a isolé l'évêque dans son caractère sacré. » « C'est pour

cela que François insiste tant sur la synodalité », poursuit le canoniste, qui invite à se replonger dans le discours du pape au Synode pour les 50 ans de l'institution, en octobre 2015. Il y soulignait notamment l'importance des conseils qui entourent l'évêque et où « prêtres et laïcs sont appelés à collaborer avec (lui) pour le bien de toute la communauté ».

Finalement, la gestion des abus peut être l'occasion pour François de mettre en œuvre plus pleinement sa réforme. Si le Chili fut le laboratoire de la reprise en main romaine, le champ de ruines actuel peut devenir celui de l'Église que veut François, avec une plus grande implication des laïcs. Comme le souligne le père Joulain, « de sa décision va dépendre la crédibilité qu'on va donner à sa détermination ».

Céline Hoyeau
et **Nicolas Senèze** (à Rome)

(1) Lire l'intégralité de l'entretien sur la-croix.com

sur la-croix.com Lire aussi le récit de l'affaire Karadima dans notre édition du vendredi 1^{er} juin

entretien

« Donner aux prêtres la possibilité de parler de leur vie affective »

Frère Michael Davide Semeraro

Bénédictin de la communauté Koinonia de la Visitation, dans le Val d'Aoste

— Auteur d'un livre sur la sexualité des prêtres (1), le bénédictin italien réfléchit aux leçons à tirer, pour toute l'Église, des scandales à répétition.

Quel regard portez-vous sur les scandales d'abus sexuels qui secouent l'Église depuis quelques années ?

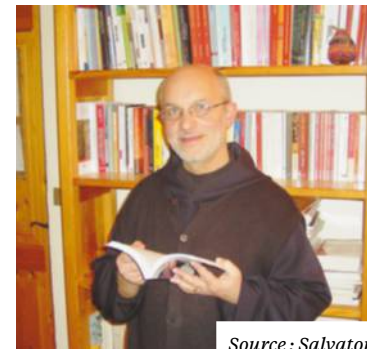
Frère Michael Davide Semeraro : L'indignation est nécessaire mais elle n'est pas suffisante. Il nous faut aller plus loin et réfléchir aux signes que ces scandales nous envoient. Nous devons nous laisser interroger, plus largement, sur la manière dont l'Église prend en considération la dimension affective et sexuelle dans la vie de foi afin d'entrer dans un vrai processus de conversion.

Avec l'apport des sciences humaines mais aussi depuis le concile Vatican II, notre façon de parler et de vivre la sexualité a changé. Autrefois jugée mauvaise en soi, la sexualité est aujourd'hui considérée comme un élément de notre vie spirituelle. Les prêtres eux aussi doivent la prendre en compte et traverser eux-mêmes leur propre humanité. Cela ne remet pas en cause la possibilité d'avoir une vie chaste. Mais la théologie de la prohibition qui soutenait le célibat autrefois n'est plus suffisante. L'Église, dans tous ses secteurs de vie, et en particulier dans son clergé, est appelée à se mesurer de manière radicalement nouvelle au défi de sa propre fragilité.

Au fond, la religion de l'incarnation doit s'incarner davantage ?

F. MD. S. : Exactement. On a pensé que la spiritualité pouvait tout résoudre, mais la grâce suppose la nature et aussi, ajoute le pape François, la culture. Remettre au centre le mystère de l'incarnation, comme il nous y invite, a des conséquences très fortes : pour tout ce qui concerne notre fidélité à l'Évangile, il faut toujours passer par la chair. Il n'y a pas d'histoire du salut qui ne soit enracinée dans le réel, et le réel, c'est notre corps et nos émotions.

Or le risque, c'est que les prêtres, c'est-à-dire ceux qui, parfois avec



Source : Salvator

beaucoup d'amour, donnent aux autres la possibilité de se confier intimement, soient eux-mêmes incapables de s'ouvrir jusqu'au bout, et c'est dangereux.

Il faut leur donner la possibilité de parler de leur vie affective, des joies qu'il y a à vivre une vie chaste mais aussi de leurs peines, de leurs difficultés et de leurs chutes. Quand on se renferme sur la peur et la culpabilité, on devient encore plus fragile et vulnérable. Cela vaut pour tous, et même pour les prêtres. Libérer la parole sans peur, reconnaître nos fragilités est un pas très important pour pouvoir soit rectifier nos vies, soit emprunter un autre chemin.

Comment sortir de cet enfermement ?

F. MD. S. : Il faut convertir notre façon de concevoir le ministère ordonné. Quand on commence à penser qu'on a reçu une consécration qui vient uniquement d'en haut – c'est-à-dire l'idée que je suis un homme sacré, privilégié, qui a un contact direct avec Dieu –, cela peut créer l'illusion d'avoir un pouvoir infini sur les autres et d'être même un peu exempté des règles morales auxquelles sont soumis les autres. On se met sur un piédestal, on entre dans une mentalité de caste. C'est la tentation dont parle le pape François dans l'exhortation apostolique sur la sainteté, *Gaudete et exultate*, celle du gnosticisme, de l'élite.

Pour sortir de la mentalité de caste, il faut commencer par un pas très important, se mettre au même niveau que les autres, même quand on a un ministère différent pour les autres. Le pape François insiste beaucoup là-dessus lorsqu'il s'adresse aux prêtres : l'ordination presbytérale comme la consécration monastique sont une façon de vivre le baptême au service de la communauté.

Recueilli par Céline Hoyeau

(1) La vérité vous rendra libres. Spiritualité et sexualité du prêtre, Salvator, 152 p., 16 €.